

Motion Luginbühl

Le 5 octobre dernier, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) a examiné la motion du Conseiller aux Etats Luginbühl visant à renforcer l'attractivité de la Suisse pour les fondations; elle s'est en majeure partie ralliée aux recommandations de SwissFoundations, à savoir:

- les conditions-cadres déjà très favorables doivent être, comme l'exige la motion, renforcées et développées,
- la commission s'oppose à une quote-part de distribution,
- par contre, sur recommandation de SwissFoundations, la CER-N exige le renforcement de la surveillance des fondations, le relevé de données statistiques ainsi que la création d'un registre national des fondations,
- la motion Luginbühl ainsi que la nouvelle motion du Conseiller national Hans Kaufmann «Création d'un registre national et amélioration des bases statistiques» seront discutés pendant la session d'hiver 2009 du Conseil national, prévu le 10 décembre.

La prise de position de SwissFoundations ainsi que d'autres documents sur le sujet sont disponibles sur www.swissfoundations.ch → Activités → Prises de position

Cours de formation continue organisés par le CEPS

Le Centre for Philanthropy Studies de l'Université de Bâle propose divers cours de formation continue en 2010:

- **cours intensif «gestion des fondations»**
du 1^{er} au 5 mars 2010 au Seminarhotel Bad Bubendorf
- **Certificate of advanced studies Nonprofit Management & Leadership**
début le 19 avril 2010
- **CAS Performance & Kommunikation in NPO**
début le 6 septembre 2010

Les membres de SwissFoundations bénéficient d'une réduction de Fr. 300.- sur les frais d'inscription de tous les cours.

Informations et inscriptions sur www.ceps.unibas.ch

Evaluation et mesure de l'efficacité

Le 3 novembre dernier s'est tenue à Zurich une rencontre locale sur le thème «**Evaluation et mesure de l'efficacité – exemples pratiques et discussion**». Les contributions de la Fondation Christoph Merian, de atDta Stiftung ainsi que de Socialevaluator et FSG sont à la disposition des membres de SwissFoundations sur extranet.

Symposium SF à Genève

Le symposium «**Rôle et impact des fondations en temps de crise**» organisé par SwissFoundations le 23 septembre 2009 à Genève a rencontré un vif succès avec la participation d'environ 80 personnes. Toutes les contributions sont disponibles sur extranet exclusivement à l'intention des membres de SwissFoundations. SwissFoundations prévoit maintenant de mettre en place un *Stammtisch* (rencontre informelle ayant lieu régulièrement) à Genève pour les fondations membres et leurs invités ainsi que d'organiser un symposium ou un forum le printemps prochain.

Cercles de travail SwissFoundations

Cercle de travail Culture

La réunion d'automne du cercle de travail Culture aura lieu le mercredi **25 novembre 2009 à 17h15** à l'Office fédéral de la culture à Berne. Avec la participation de Kurt Deggeller, directeur de Memoriav, Yves Fischer, directeur adjoint de l'Office fédéral de la culture et Andrew Holland, directeur adjoint de Pro Helvetia. Inscriptions jusqu'au 23 novembre 2009 auprès de Urs Schnell, directeur de la fondation SUISA: urs.schnell@fondation-suisa.ch.

Cercle de travail Environnement

Le cercle de travail Environnement va se réunir pour la première fois le **22 mars 2010** à Berne. Deux sujets sont agendés: la protection du paysage et la définition des sujets prioritaires du cercle. Avec la participation de Bruno Vanoni, délégué à la communication du Fonds Suisse pour le paysage (FSP) et Holger Schmid, directeur de la fondation MAVA. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à Jan Schudel, responsable du cercle de travail: schudel@binding-stiftung.ch

Cercle de travail Œuvres sociales

La prochaine réunion des membres du cercle aura lieu le mercredi **20 janvier 2010** à Zurich. Les invitations suivent.

Exonération fiscale des organisations d'utilité publique**Informations pratiques de la Conférence suisse des impôts**

Début 2008, la Conférence suisse des impôts a fourni de nouvelles informations pratiques concernant l'exonération fiscale des personnes morales. Ces informations s'adressent à toutes les administrations fiscales cantonales. Les deux chapitres suivants sont pertinents pour les fondations donatrices:

- **exonération des institutions d'utilité publique ou de service public actives à l'étranger** (chapitre 5),
- **indemnisation des organes dirigeants des fondations et des associations d'utilité publique** (chapitre 10).

Ces deux chapitres confirment la pratique actuellement en vigueur, mais la durcissent dans certains cas. Le chapitre 10 exige par exemple une distinction claire entre les organes dirigeants (conseil de fondation) et la direction proprement dite. L'exonération fiscale est par ailleurs toujours liée au principe du bénévolat des membres du conseil de fondation. Davantage sur www.steuerkonferenz.ch

Il est donc recommandé d'établir un **règlement relatif à l'indemnisation et au défraiement des membres du conseil de fondation**. Dans ce but, SwissFoundations met à votre disposition sur extranet divers exemples de règlements. Afin de pouvoir présenter la plus grande variété possible de règlements, nous vous prions de bien vouloir mettre à notre disposition sous forme anonymisée vos propres règlements ou modèles de textes.

Agenda

2 décembre 2009, 18h00, Restaurant Lorenzini, Berne
Stammtisch de SwissFoundations (réservé aux membres de SF)

16 novembre 2009, Institut littéraire suisse, Bienne
Compréhension entre les communautés linguistiques – un thème pour les fondations suisses?» Une manifestation organisée par le Forum Helveticum avec la collaboration de SwissFoundations

26 novembre 2009, Dreispitzhalle, Bâle
9^e Symposium des fondations suisses
Agir au lieu de réagir – L'activité de soutien des fondations
Avec entre autres Peter Wuffli (elea foundation), le professeur Michael Göring (ZEIT-Stiftung), Hanna Surmatz (European Foundation Centre), Odilo Noti (swissfundraising). Modération: Roger de Weck.

16 avril 2010, Université de Zurich
1. Zürcher Stiftungsrechtstag zu Perspektiven des Stiftungsrechts in der Schweiz und in Europa. Avec le soutien de SwissFoundations
www.zentrum-stiftungsrecht.uzh.ch